

Afin d'assurer la qualité de nos prestations tout en préservant la santé, la sécurité et l'environnement de nos salariés, nos objectifs sont les suivants :

Qualité :

1. Satisfaction client : Zéro réclamation client et plus de 90% de nos clients satisfaits de nos prestations (missions et formations),
2. Communication : 1 bulletin d'information tous les 3 mois en interne et une actualité par mois sur internet,
3. Formation : 6 sessions de formation « Champions » + 4 sessions de formation « AJC »,
4. Ressources Humaines : embaucher au moins 50 personnes avec un écart entrées / sorties supérieur à 20.,
5. Disposer de 100% des rapports de fin de mission,
6. 500 appels d'offres reçus pour 250 ou 50% d'appels d'offres gagnés,
7. 1 entretien individuel par consultant avec au moins un an d'ancienneté et 1 entretien professionnel par consultant tous les 2 ans,
8. moins de 400 jours d'intermissions.

Hygiène (et Radioprotection) :

1. Réaliser 1 causerie sur le Radon, et 1 sur les chutes de plain-pied,
2. Avoir trois personnes catégorisées et ne pas dépasser 1mSv en dosimétrie individuelle,
3. Pas de contamination Interne / Externe de personnes et pas de déclenchement de matériel aux portiques C3,
4. 1 SST par établissement.

Sécurité :

1. 0 accident du travail ; 0 accident de trajet,
2. Avoir au minimum 1 remontée de situation dangereuse par salarié,
3. Faire au minimum 2 visites sécurité par mois et par établissement (CSSCT compris),
4. Communiquer 1 sujet de causerie différent chaque mois,
5. Pas d'état d'ébriété ou de consommation de drogue,
6. 0 dosimètre rendu en retard ou perdu,
7. Respect du code de la route et des règles SSE du client.

Environnement :

1. Faire une causerie sur l'environnement,
2. Limiter nos rejets de CO2 (préférer le train à l'avion pour nos déplacements métropolitains),
3. Acheter moins de 550kg de papier,
4. Recycler au moins 550kg de papier.

Engagement de la direction :

Conscients de l'importance de notre rôle, nous nous engageons à :

- Améliorer continuellement la satisfaction de nos clients et de notre personnel,
- Améliorer en permanence l'efficacité de notre système de management intégré QHSE,
- Suivre, appliquer et vérifier la mise en œuvre de la réglementation en matière de sécurité et radioprotection pour préserver la santé de notre personnel, en particulier en maintenant aussi bas que possible son exposition au rayonnement ionisant,
- Promouvoir la culture sûreté de notre personnel intervenant dans le nucléaire via nos formations (SCN1, SCN2, RP) et causeries,
- N'employer que du personnel formé et habilité si requis et ne faire appel qu'à du personnel en CDI pour les missions dans le nucléaire,
- Identifier les dangers et évaluer les risques à chaque étape de nos travaux.


Le personnel s'engagera pour sa part à se mettre en sécurité face à une situation dangereuse et en faire part le plus rapidement à sa hiérarchie.

Nous rappelons également que face à un danger grave et imminent justifié, le salarié peut user en toute légalité de son droit de retrait, si ce dernier n'entraîne pas à son tour une situation de danger grave et imminent pour les autres. Aucune sanction ni retenue sur salaire ne pourra être pratiquée à son encontre.

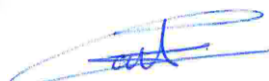
Ces objectifs seront revus lors de notre prochaine revue de direction.

Enfin, nous donnons autorité à notre responsable QHSE pour veiller à l'application de notre système et s'opposer à toute action qui s'écarterait de cette ligne de conduite.

Fait à Rueil Malmaison, le 19 juillet 2019,



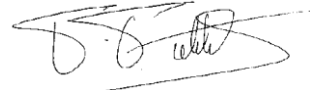
Didier Vial
Président



Sabine Combes
Directrice Technique



Samuel Baptista
Directeur des Opérations
Région Nord



Pascal Poblet
Directeur Opérations
Région Sud